

Préfiguration de l'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITE

A l'intention des personnels de la future AFB

lundi 18/05/2015

" Madame, Monsieur,

Je vous transmets, à sa demande, un message du préfigurateur Olivier Laroussinie sur le projet d'organisation de l'AFB. J'attire votre attention sur le fait qu'il s'agit à ce stade de l'annonce du processus de préfiguration, le calendrier en est donc indicatif.

Naturellement, toutes les instances internes de l'Onema, dont le comité technique, les groupes de travail du chantier social et le comité de suivi pilotés par le ministère, seront associés aux discussions. En particulier, les modalités de pré-positionnement devront avoir été discutées en amont. Le comité technique de l'Onema de juin sera l'occasion de débattre de ces éléments pour préparer un avis ultérieur. Par ailleurs, concernant le rapprochement AFB-ONCFS, le cahier des charges en cours d'élaboration tiendra compte de l'historique de l'Onema.

Je demande à l'encadrement d'être à l'écoute de vos questions, afin que nous puissions progresser ensemble sur le chemin de l'AFB.

Bien cordialement

Elisabeth Dupont Kerlan

Olivier LAROUSSINIE

Directeur de la préfiguration pour l'Agence française pour la biodiversité"

Le 19/05/2015

Bonjour à tous,

Vous avez dû recevoir la première lettre d'information interne sur l'AFB ; nous allons nous attacher à vous tenir régulièrement informés de l'avancement du projet et dans ce cadre je tenais à faire avec vous un point d'étape.

Concernant le volet externe de la préfiguration, la semaine prochaine se déroulera à Strasbourg la conférence nationale « l'Agence française pour la biodiversité Quel projet commun ? » organisée par la préfiguration de l'AFB. Cette conférence, sur invitation, a pour objet de faire exprimer un certain nombre d'attentes et de volonté de partenariats. Elle vise les acteurs de la biodiversité et traitera **4 thèmes** :

- **acteurs économiques et AFB**, comment agir ensemble pour la biodiversité ?
- **stratégie nationale pour la biodiversité et AFB**, comment faire vivre la SNB ?
- **comment entraîner une large adhésion** et participation des citoyens pour accompagner la préservation et la reconquête de la biodiversité ?
- **quels sont les besoins à l'échelle des territoires** pour la mise en œuvre des politiques biodiversité et eau ?

Par ailleurs, la réflexion avance sur la place de la future agence et son mode organisation avec son environnement institutionnel. Un premier schéma produit par les préfigurateurs a été discuté avec la commission spécialisée du Conseil National de la Transition Ecologique que la ministre a voulu mettre en place pour suivre la préfiguration de l'AFB.

Le schéma présente une structure générale, les stratégies qu'elle sert et, enfin, les principaux partenariats qui seront recherchés (je conseille de regarder les planches dans l'ordre, c'est plus explicite que le schéma complet). Ce n'est à ce stade qu'un document de travail, dans lequel

beaucoup reste à être recalé ou précisé, mais il me paraît utile de vous le communiquer pour que vous ayez connaissance de l'état des discussions.

L'AFB y est présentée comme étant constituée de trois ensembles :

- un ensemble national de centres de ressources et d'unités de coordination (dans la pratique sur les trois sites de Brest, Vincennes et Montpellier) ;
- une branche d'appui aux missions de l'Etat ;
- une branche de partenariats avec les régions.

Nos missions et notre organisation actuelles se trouvent dans les deux premiers ensembles. Pour le troisième, préexistent un certain nombre d'organismes mis en place sous l'impulsion des collectivités sous forme d'association, de GIP ou d'établissement public.

Sur un plan plus interne de l'organisation de l'établissement, les choses doivent se discuter au sein de nos établissements et avec le ministère : nous avons pour cela un comité des 4 directeurs et mis en route un certain nombre de chantiers, le ministère à quant à lui mis en place un comité de pilotage, un groupe de travail avec les services et un comité de suivi avec les organisations syndicales.

Il m'est possible de commencer à fixer des éléments de calendrier sur plusieurs points : les fonctions support, la mutualisation des équipes de terrain avec l'ONCFS, la direction de l'AFB.

Tout d'abord, pour les fonctions supports, qui devront être opérationnelles au 1^{er} janvier 2016 :

- J'ai demandé aux secrétaires généraux des 4 organismes intégrés de me faire des propositions d'organigramme fonctionnel d'ici fin mai, qui intègrent la nécessité d'une période transitoire tenant compte des organigrammes actuels et de l'absence de mobilité géographique imposée.
- Je soumettrai un projet à la concertation au mois de juin, en recueillant notamment l'avis des comités techniques de nos quatre établissements.
- L'organigramme sera décidé début juillet. Je demanderai alors aux personnes concernées de déclarer leurs intentions et leurs souhaits.
- Nous procéderons aux pré-affectations dans l'organigramme cible courant septembre, en tenant compte au mieux des intérêts de chacun.

Pour ce qui concerne la mutualisation des équipes de terrain avec l'ONCFS, un processus de discussion et de négociation a été formalisé (voir ci-joint) qui donnera le temps pour préciser le projet (d'ici la fin de l'année 2015), en définir les modalités (premier semestre 2016) puis préparer sa mise en œuvre (deuxième semestre 2016).

Enfin, je souhaite définir un organigramme de direction de la future agence d'ici le mois de juin, de sorte à pouvoir pré-positionner d'ici septembre les personnes qui seront en charge de la direction de l'AFB et les mobiliser pour définir les éléments du premier contrat d'objectifs de l'agence, établir les contacts pour les partenariats à mettre en place tant au niveau national qu'au niveau régional.

Je vous annonce également l'ouverture d'un site internet pour la préfiguration. Merci aux équipes de communication de nos quatre organismes qui se sont mobilisées fortement pour mettre en place ces outils qui vont nous être précieux pour faciliter l'information.

Avec mes salutations les meilleures.

Olivier LAROUSSINIE

Directeur de la préfiguration pour l'Agence française pour la biodiversité"